

Saint-Claude le 28/04/2020

OBJET : RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES le lundi 04 mai 2020 à Saint-Claude, Morbier, Les Rousses le mercredi 06 mai 2020 pour Saint-Lupicin & Moirans en Montagne

Les jours et horaires d'ouvertures habituels ne changent pas (nous ouvrirons également et exceptionnellement le 08 & 21 mai 2020). Tous les types de déchets sont acceptés, comme en temps normal. Des mesures spécifiques de protection des usagers et du personnel sont mises en place, avec notamment une limitation d'accès des véhicules sur site :

- 4 véhicules à Saint-Claude et Morbier
- 2 aux Rousses
- 2 à St Lupicin et Moirans en Montagne

À noter : Les déchetteries de Longchaumois et Septmoncel resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Nous assurerons également la circulation et la file d'attente des administré(e)s devant les déchetteries. Les règles de distanciation devront être observées.

Pour faciliter le tri sélectif, des plans des bennes seront mis à disposition.

Les agents d'accueil ne pourront pas aider les utilisateurs à décharger ceci, afin de respecter les consignes des gestes barrières mais restent à leur disposition pour tout renseignement lié au tri.

LES RECOMMANDATIONS DU SICTOM

Nous recommandons aux administré(e)s de ne pas se précipiter dès les premiers jours pour éviter une attente trop longue.

Attention aux horaires : en arrivant tard, les usagers risquent de ne pas pouvoir rentrer si trop de véhicules sont déjà en attente. En effet, les véhicules arrivés 10 à 20 minutes avant la fermeture risquent de ne pas pouvoir rentrer.

Afin de préserver la santé des agents et en conformité avec le respect des gestes barrières, les distances de sécurité devront être respectées, il est donc indispensable qu'ils viennent accompagnés d'une tierce personne pour le déchargement des remorques ou des déchets lourds et encombrants.

Afin de limiter le temps d'attente il est vivement conseillé d'effectuer un pré-tri à la maison.

Selon disponibilités nous conseillons également, aux administré(e)s, de se munir de masques et de gants de protections afin de garantir au maximum leur sécurité ainsi que celle de nos agents face à l'éventuelle contamination toujours active liée au Covid 19.

Nous nous donnons le droit de refuser l'entrée sur un site à un(e) administré(e) qui ne respecterait pas nos recommandations et n'appliquerait pas le comportement civique demandé en cette période exceptionnelle de fonctionnement, et nous nous réservons également le droit de refuser les déchets non conformes au règlement intérieur des déchetteries (type et volume de déchet).

Nous nous efforcerons d'assurer au mieux la bonne fluidité des dépôts en déchetteries, c'est avec toute l'aide en respectant les consignes susnommées que nous y parviendrons et garantirons ainsi la salubrité publique. Nous comptons sur le bon sens de tous pour y parvenir.

Le Président du SICTOM du Haut



Jacques Muyard